

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE n° 031 / 2020

Service : QUESTURE
Tel. : 04 76 29 80 06
Ref. : BM/MP

OBJET :
RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION DONNÉE A UN CONSEILLER MUNICIPAL (Monsieur Jérôme BROCARD : tissu économique et animation commerciale)

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-19 et L 2122-20,

VU l'arrêté N°123 / 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Jérôme BROCARD, Conseiller Municipal pour les dossiers concernant le tissu économique et l'animation commerciale le plaçant sous la responsabilité de Monsieur Mebrok BOUKERSI (9^e Maire-Adjoint – Economie – Emploi insertion - commerces)

VU le résultat des dernières élections municipales du 15 mars 2020 et l'élection d'un nouveau Conseil Municipal,

VU la Loi d'Urgence pour faire face à l'épidémie de Covid 19 qui prévoit que les délégations consenties aux adjoints et conseillers municipaux délégués de l'ancienne mandature sont prorogées et le nouveau conseil municipal installé à la fin des mesures d'urgence,

CONSIDÉRANT que cette situation a des conséquences sur l'étendue des délégations qui doit être revue pour assurer la bonne marche de l'administration communale et permettre la continuité du service public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est mis fin à la délégation de fonction donnée à Monsieur Jérôme BROCARD Conseiller Municipal pour les dossiers concernant le tissu économique et l'animation commerciale, telle qu'elle figurait dans l'arrêté n° 123 / 2017.

Les autres dispositions de cet arrêté portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Mebrok BOUKERSI Maire-Adjoint sont inchangées.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Pont de Claix dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de de l'Isère
- Madame la Trésorière Principale de Vif
- Monsieur Mebrok BOUKERSI – Maire-Adjoint
- Monsieur Jérôme BROCARD – Conseil Municipal
- Le service de Ressources Humaines
- La Police Municipale
- Publié au recueil des actes administratif de la Commune

Acte rendu exécutoire par :
- dépôt en Préfecture le 27/03/2020
- publication le 27/03/2020

A PONT DE CLAIX, le 25 mars 2020

Le Maire,
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : PLANQUOIS VILLE Maria

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2020_031
Date de la décision:	2020-03-25 00:00:00+01
Objet:	RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION DONNÉE A UN CONSEILLER MUNICIPAL (Monsieur Jérôme BROCARD : tissus économique et animation commerciale)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique:	038-213803174-20200325-AR_2020_031-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20200325-AR_2020_031-AR-1-1_0.xml	text/xml	966
nom de original: AR_2020_031Questure_BROCARD.pdf	application/pdf	82194
nom de métier: 99_AR-038-213803174-20200325-AR_2020_031-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	82194

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2020 à 15h54min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2020 à 15h54min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2020 à 15h54min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2020 à 15h55min09s	Reçu par le MI le 2020-03-27